



Les News du CSE Edition Spéciale - Direction Orange Ile-de-France - Novembre 2024

Prestations du CSE : où en sommes-nous ?

Les salariés de la DO IDF se questionnent sur les prestations proposées par le Comité Social et Économique (CSE), notamment concernant les Activités Sociales et Culturelles (ASC). La Cfdt souhaite faire le point sur la situation actuelle.

Un contexte en évolution

Le retard dans les prestations s'explique par plusieurs facteurs :

Renouvellement des élus du CSE : les élections professionnelles de novembre 2023 ont entraîné un changement dans l'équipe en charge de la gestion du CSE.

Difficulté à constituer un bureau : pour gérer efficacement le CSE, un bureau doit être constitué, incluant un(e) secrétaire, un(e) trésorier, etc.

Intégration de nouveaux salariés : Orange a intégré 1 350 salariés de DSCE situés sur plus de 40 sites en régions. Cela nécessite une réévaluation des prestations pour tous les salariés ; qu'ils soient franciliens ou provinciaux.

Diminution des prestations : pourquoi ?

Lors de l'approbation des comptes 2023, le Commissaire Aux Comptes (CAC) a alerté les élus sur le « niveau des réserves ASC en baisse constante, consécutivement aux résultats déficitaires des exercices et qui pourrait compromettre la continuité de l'activité ASC si le niveau des déficits venait à perdurer ».

Un audit pour une gestion responsable

Pour répondre à ces préoccupations, un audit des comptes est en cours, portant sur la période 2021-2023. Cet audit a pour objectifs :

Vérifier que toutes les règles et obligations en matière de gestion budgétaire ont

été respectées,

Contrôler et alerter sur les facturations non conformes,

Valider et alerter sur la santé financière du CSE.

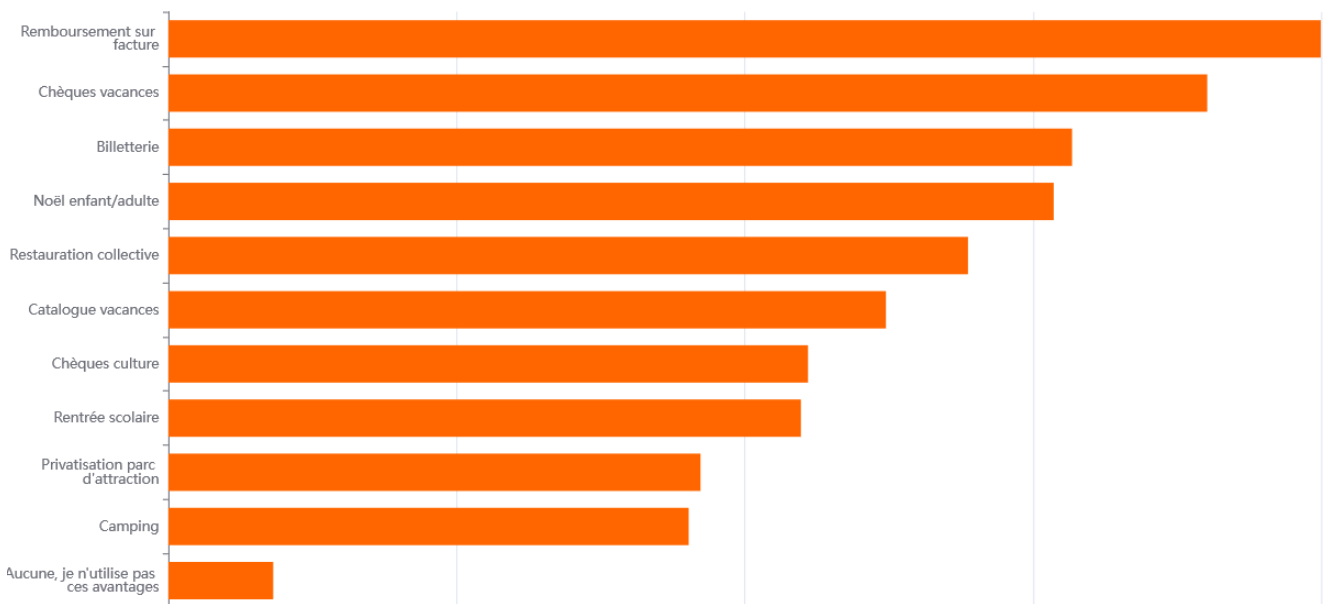
Les résultats de cet audit permettront de déterminer les futures prestations et de garantir une gestion rigoureuse. La Cfdt, qui n'a pas été en responsabilité durant les années précédentes, appelle à une gestion prudente dès maintenant pour protéger les intérêts des salariés d'Orange.

Qu'allons-nous faire ?

Nous vous tiendrons informés des résultats de l'audit et des décisions prises par le CSE. La Cfdt veillera à garantir l'accès aux prestations pour tous les salariés en tenant compte des souhaits exprimés lors du sondage effectué par la Cfdt en mars 2024.

Rappel des résultats du sondage :

1232 répondants à l'outil MSurvey Orange - classement des prestations par ordre de priorité





Prestations du CSE, où en sommes-nous ?

Prestations du CSE : où en sommes-nous ?

Les salariés de la DO IDF se questionnent sur les prestations proposées par le Comité Social et Économique (CSE), notamment concernant les Activités Sociales et Culturelles (ASC). La **Cfdt** souhaite faire le point sur la situation actuelle.

Un contexte en évolution

Le retard dans les prestations s'explique par plusieurs facteurs :

- **Renouvellement des élus du CSE** : les élections professionnelles de novembre 2023 ont entraîné un changement dans l'équipe en charge de la gestion du CSE.
- **Difficulté à constituer un bureau** : pour gérer efficacement le CSE, un bureau doit être constitué, incluant un(e) secrétaire, un(e) trésorier, etc.
- **Intégration de nouveaux salariés** : Orange a intégré 1 350 salariés de DSCE situés sur plus de 40 sites en régions. Cela nécessite une réévaluation des prestations pour tous les salariés ; qu'ils soient franciliens ou provinciaux.

Je souhaite être informé sur la répartition, la réévaluation, les dispositifs de fin de carrière, les accords dans l'entreprise...

Je m'inscris à la Newsletter **Cfdt**



Documents

[Les News du CSE Edition Spéciale - Direction Orange Ile-de-France - Novembre 2024](#)